



Allocution du Chancelier à l'occasion de la

La cérémonie de réception de Sa Majesté le Roi du Cambodge

Académie des sciences d'Outre-Mer

Jeudi 4 décembre 2025

Sire,

Monsieur le Ministre du Palais,

Monsieur le Vice-Ministre du Palais,

Monsieur le Député, (Thomas Lam, Président du groupe d'amitié France Cambodge de l'Assemblée nationale)

Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'Outre-Mer,

Monsieur l'Ambassadeur du Cambodge en France,

Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,

Monsieur le Directeur général de l'Agence française de développement,

Chères consœurs, chers confrères,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour l'Académie des sciences d'Outre-Mer, un honneur exceptionnel que d'accueillir aujourd'hui Votre Majesté. À travers vous, Sire, nous recevons bien davantage qu'un souverain : nous recevons un homme de culture, un artiste, un diplomate, mais aussi un symbole vivant de cette résilience dont le peuple khmer a fait, depuis des siècles, sa force la plus pure.

Né le 14 mai 1953, fils aîné du roi Norodom Sihanouk et de la reine Monineath, vous appartenez à une lignée qui a marqué l'histoire du Cambodge et celle du monde.

Votre enfance, déjà, fut placée sous le signe d'un double héritage : l'excellence de l'éducation française, reçue au lycée Descartes de Phnom Penh, et la fidélité aux arts que Votre père, immense figure politique et culturelle, n'a cessé d'encourager chez vous.

Très jeune encore, vous découvrez Prague, cette ville où l'Europe centrale déploie son génie musical. Là, à l'Académie d'art musical, vous développerez une vocation peu commune : celle d'un prince pour qui la danse et la musique sont une ascèse. Vos professeurs tchèques évoquent l'élève studieux, silencieux, presque secret, qui travaillait jusqu'à la nuit : déjà ce solitaire appliqué dont la force réside dans la discréetion. À l'Académie d'art musical, vous présentez en 1975 une thèse consacrée à la pédagogie artistique au Cambodge : thème déjà visionnaire lorsqu'on

connaît l'importance que prendront, plus tard, les métiers de la culture dans votre vision du développement national.

Mais c'est alors que la violence de l'histoire frappe le Cambodge. En avril 1975, la prise de Phnom Penh par les Khmers rouges plonge le royaume dans le chapitre le plus tragique de son existence.

En 1977, lors de votre retour à Phnom Penh, les Khmers rouges vous maltraitent et vous enferment. C'est en ce sens que vous incarnez, Sire, la résilience absolue du peuple khmer : rien ne vous a été épargné, et pourtant tout vous a construit. Vous êtes, selon le mot de Paul Claudel, de « *ceux que le malheur n'a pas abattus mais instruits* ».

Après la chute du régime, vient une période d'exil : la Chine, puis la France, où vous séjournerez près de vingt ans. Vous gagnez la France en 1981, c'est à Paris que se déploie votre seconde carrière : celle d'un professeur, d'un pédagogue, d'un directeur artistique. Vous enseignez la danse classique dans les conservatoires Marius Petipa, Gabriel Fauré, puis Mozart. Votre approche pédagogique, héritée de Prague, y suscite l'estime de vos collègues et de vos élèves.

En parallèle, vous présidez l'Académie de danse khmère, vous réalisez deux films, *Rêve* et *Les Quatre Éléments*, pour faire rayonner cette tradition millénaire dont vous êtes aujourd'hui le meilleur connaisseur et le plus sûr garant.

Puis vient la diplomatie, mais l'art n'est-il pas déjà en soi un projet diplomatique ?

Votre entrée sur la scène internationale débute en 1993 : lorsque vous êtes nommé délégué permanent du Cambodge auprès de l'UNESCO. Durant onze années, vous plaidez sans relâche pour la sauvegarde d'Angkor, pour la préservation du patrimoine immatériel, pour la reconnaissance des maîtres du *chapei*, des danseuses, des artisans. C'est sous Votre impulsion que s'intensifie la coopération internationale autour de la préservation des temples d'Angkor, et que le Cambodge participe activement aux négociations de la Convention de 2003 sur le patrimoine immatériel, l'un des textes fondateurs du XXI^e siècle en matière culturelle.

Décisive pour l'avenir des arts vivants, elle assure une protection nouvelle à la danse royale khmère, désormais inscrite au patrimoine mondial.

Permettez-moi, Sire, d'évoquer à ce moment de votre carrière un souvenir personnel qui m'est particulièrement cher. J'ai eu l'honneur de vous recevoir dans mes fonctions de ministre de la Coopération, du Développement et de la Francophonie ; mais surtout, à votre invitation, de me rendre à Phnom Penh puis à Angkor. Là, j'ai eu le privilège de vous accompagner lors d'une soirée inoubliable, au cours d'une remarquable représentation des Nuits d'Angkor dont je garde un souvenir précieux.

Nous y avons vu les danseurs de l'Opéra de Paris et le Ballet royal du Cambodge se succéder devant le décor splendide des temples.

Ainsi, vous avez alors préfiguré ce que serait votre règne : un combat pour la beauté, pour la mémoire, pour cette « âme » cambodgienne que vous définirez plus tard par ces mots : « *Notre culture est notre identité, notre fierté et notre âme.* »

Et comment ne pas songer ici à l'admirable invocation de Makhali-Phâl dans son Chant de paix : une voix franco-khmère qui déjà pressentait la renaissance spirituelle de votre peuple :

« *Ô peuple d'âmes, petit peuple khmer,*
Toi qui as tiré de la cendre la seule Parole
Qui puisse délivrer le monde
Et tarir les pleurs des dieux, des génies et des hommes,
Des démons, des bêtes, des arbres et des pierres ;
Ô mon peuple khmer, ô mon peuple d'âmes,
Va, mon peuple, marche sans crainte entre l'Orient et l'Occident,
Répands, peuple khmer, sur l'Europe,
Répands, peuple khmer, sur l'Asie,
La lumière après laquelle soupirent
Les paradis et les enfers.

Lumière de la Paix et de l'Amour bouddhiques,

Que tous les êtres soient heureux ! »

Dans cette adresse poétique se lit l'idée que le Cambodge n'est pas seulement un pays : il est une source, une lumière, un pont entre les civilisations, et Votre Majesté en est aujourd'hui l'interprète le plus fidèle.

Le 14 octobre 2004, le Conseil du Trône vous choisit à l'unanimité pour succéder à votre père ? Là encore, pour des raisons géographiques et diplomatiques, je suivais de très près cet événement - vous vous en souvenez, Sire. Et je correspondais, dans une souci de coordination et d'efficacité, avec le conseiller du président Chirac sur ces sujets, Maurice Ulrich, dont l'engagement pour la Francophonie fut si déterminant. N'est-il pas incroyable que ce soit la propre fille de Maurice Ulrich, Présidente de l'Académie des sciences d'Outre-Mer, qui a l'honneur de vous recevoir aujourd'hui ? Vous créez les miracles.

Vous devenez le quatrième souverain de la dynastie fondée en 1941, l'un des très rares souverains élus de notre époque. Cette élection dit la confiance d'un peuple dans un homme dont la vie fut mise au service du bien commun.

Votre règne est exemplaire par la sobriété qui le caractérise : vous êtes un roi discret, fidèle à une conception éthique du pouvoir, profondément

engagé dans vos missions. Là encore, c'est l'artiste qui éclaire le souverain : même lorsque l'effort est immense, il doit être invisible.

Votre style royal est celui d'un homme de paix et de mesure. Et pourtant, votre influence est immense.

Votre Majesté, la France se réjouit aujourd'hui de cette relation qui vous unit à elle depuis votre enfance. Vous parlez notre langue, je le sais, avec une extrême élégance ; vous en maîtrisez les nuances ; vous en aimez la littérature comme un esthète, et vous faites de la francophonie non pas une simple appartenance, mais un espace de sens.

Votre père, le roi Sihanouk, fut l'un des fondateurs de l'organisation internationale de la Francophonie ; vous en êtes aujourd'hui l'un des visages les plus respectés. Le Cambodge, faut-il le rappeler, est l'un des rares pays asiatiques à avoir signé la déclaration de Bamako ; et c'est sous votre impulsion que Phnom Penh accueillera l'an prochain le XXe Sommet de la Francophonie.

La France, de son côté, a tenu à reconnaître vos mérites : vous êtes Grand-Croix de la Légion d'honneur ; et, surtout, notre Académie des inscriptions et belles-lettres vous a élu associé étranger, en reconnaissance de votre rôle essentiel dans la sauvegarde du patrimoine khmer.

Votre présence aujourd’hui prolonge une longue histoire, celle d’un dialogue intellectuel, esthétique et spirituel entre deux cultures qui se respectent, s’admirent et se comprennent et qui s’enrichissent l’une et l’autre.

Votre Majesté, nous ne recevons pas seulement un roi - ce qui est déjà extraordinaire -. Nous recevons un être cher et un grand témoin.

Un témoin de l’histoire du XX^e siècle, que vous avez traversée dans ses sommets : lorsque, enfant, vous suiviez votre père auprès des grands de ce monde, et dans ses abîmes.

Un témoin d’une idée supérieure : celle selon laquelle la culture peut réparer ce que l’histoire a brisé.

Un témoin d’une certaine idée de la dignité humaine, que résume admirablement cette maxime que Paul Valéry attribuait aux esprits les plus nobles : « *La grandeur véritable est de briller sans chercher à paraître.* »

Sire,

L’Académie des sciences d’Outre-Mer, voit en vous un allié, un ami. Vous êtes de ces souverains dont le règne ne s’exerce pas seulement sur un territoire, mais sur les consciences, par l’exemple donné, par la dignité d’une vie vouée à la paix, à la culture, à la beauté, à l’harmonie entre les peuples.

En vous accueillant aujourd’hui, c’est le Cambodge tout entier que nous saluons : un Cambodge fier, cultivé, fidèle à son héritage ; un Cambodge résilient, ouvert au monde, à l’apprentissage, à la création, à l’espérance.

Sire, soyez assuré ici de notre respect, de notre estime, et de notre indéfectible amitié, et, si vous le permettez, de mon affection personnelle.

*